

Plan d'action MRC 2018

Adopté par résolution le 21 mars 2018
C.M. 18-03-069



La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale et est dirigée par les 16 maires élus de son territoire.

MANDAT

La MRC assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable et ce, par la mise en commun de services, la concertation et le service-conseil destiné aux municipalités, aux organisations et aux individus.

VISION

Nous aspirons à être le moteur indispensable de la prospérité socio-économique de La Mitis.

VALEURS

L'équité

Amener à un pied d'égalité et non d'être égalitaire à tout prix.

La qualité

Faire preuve d'intégrité, de professionnalisme et de savoir-être dans les actions et les décisions.

La coopération

Agir et de décider ensemble.

RENFORCER LE MODÈLE DE GOUVERNANCE DE LA MRC

	Objectifs stratégiques		
<p>Axe 1 → Optimiser le cadre d'intervention de la MRC</p>	<p>Définir et établir la complémentarité des mandats de la MRC en relation avec ses partenaires</p>	<p>1</p>	<p>Réviser la composition et le fonctionnement des comités de la MRC.</p>
		<p>2</p>	<p>Réviser le mandat des mandataires de la MRC.</p>
		<p>3</p>	<p>Analyser le mode de répartition des quotes-parts au niveau des services.</p>
		<p>4</p>	<p>Tenir un lac-à-l'épaule pour élaborer un nouveau plan d'action triennal.</p>
		<p>5</p>	<p>Présenter les services, les mandats, les compétences facultatives et obligatoires auprès des conseils municipaux au début de chaque nouveau mandat.</p>
		<p>6</p>	<p>Mettre à jour les différents outils d'intégration et d'accueil.</p>
		<p>7</p>	<p>Élaborer une politique établissant les paramètres d'investissement du fonds de développement régional (fonds créé à partir des revenus éoliens) pour le soutien de projets.</p>
		<p>8</p>	<p>Effectuer les représentations politiques nécessaires auprès des différents paliers gouvernementaux et instances concernées.</p>
		<p>9</p>	<p>Identifier et évaluer les sources de revenus potentielles et non traditionnelles pour les municipalités et la MRC.</p>
		<p>10</p>	<p>Mettre en œuvre le plan de communication.</p>
		<p>11</p>	<p>Préciser le positionnement de la MRC en ce qui concerne le développement agroalimentaire et la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA).</p>
		<p>12</p>	<p>Déléguer la responsabilité de la promotion touristique de La Mitis à Tourisme Mitis.</p>
		<p>Assurer la relève et le développement de compétences auprès des municipalités</p>	<p>13</p>

Axe 2 → Assurer une meilleure cohérence entre les diverses instances du développement	Viser l'adhésion de l'ensemble des intervenants à la planification stratégique du territoire	14	Assurer le suivi de la planification stratégique du territoire en coordonnant les travaux du comité de suivi.
		15	Participer à la mise en œuvre des plans d'action des partenaires locaux et régionaux.
		16	Soutenir l'élaboration des planifications stratégiques locales.
		17	Offrir un soutien technique dans l'organisation et l'animation de consultations publiques.

ACCROÎTRE

L'APPARTENANCE ET L'IDENTITÉ AU TERRITOIRE

**Axe 3 →
Renforcer notre
appartenance au
territoire**

Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	
Valoriser les bonnes actions et les réussites sur le territoire	18	Alimenter la page Facebook.
	19	Promouvoir et mettre en valeur la chaîne de valeur du lin dans La Mitis (communiqués de presse, relation média, facebook).
	20	Communiquer les réussites de l'industrie touristique.
Favoriser la recherche historique, la mise en valeur et la protection du patrimoine	21	Encourager et accompagner les municipalités locales dans l'élaboration de règlements et d'outils visant la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.
	22	Offrir un accompagnement aux municipalités qui le demandent afin d'identifier le potentiel patrimonial sur leur territoire.
	23	Encourager et accompagner les municipalités locales dans l'élaboration de règlements et d'outils visant la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel
	24	Poursuivre les discussions avec le MTQ sur le processus de rétrocession du Pont Bergeron.
	25	Accompagner les municipalités dans le processus de citation du pont Bergeron.

	Objectifs stratégiques		Actions prioritaires
	Contribuer au rayonnement de La Mitis	26	Préparer les paniers des nouveaux arrivants dans La Mitis en vue de leurs distributions par les municipalités.
		27	Travailler en collaboration avec le Collectif régional de développement (CRD) sur le dossier de l'attractivité.
		28	Analyser l'opportunité de mettre en place une démarche de marketing territorial.
	Améliorer la diffusion de l'information entre les communautés	29	Évaluer la possibilité de mettre en place une plateforme regroupant les bulletins municipaux.
		30	Évaluer la possibilité de mettre en place un journal Mitissien.
	Axe 4 → Soutenir le développement artistique et culturel concerté	Reconnaître le dynamisme du milieu artistique et culturel	31
32			Accompagner les municipalités, organismes, individus et entreprises culturelles dans la réalisation de leurs projets ou de leur mandat.
33			Diffuser les activités et attraits culturels à incidence touristique auprès de la clientèle et des promoteurs touristiques.
Favoriser la concertation des intervenants du territoire		34	Accompagner et soutenir <ul style="list-style-type: none"> ○ La table de concertation pour la gestion de la salle René-Dupéré-Desjardins ; ○ La table de concertation d'exposition de La Mitis
		35	Participer à la concertation régionale en assurant une présence à: <ul style="list-style-type: none"> ○ La table de concertation de l'épave l'Empress of Ireland ○ La table du patrimoine religieux du Bas-Saint-Laurent ○ La table des agents culturels du Bas-Saint-Laurent

	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	
Axe 5 → Faciliter l'accessibilité aux arts et à la culture	Renforcer l'éducation, la sensibilisation et l'éveil à la culture	36	Organiser des expositions dans les locaux de la MRC.
		37	Promouvoir les activités organisées sur le territoire dans le cadre des Journées de la culture.
		38	Mettre en œuvre l'Entente de développement culturel 2018-2020.
Axe 6 → Valoriser les paysages et le patrimoine	Préserver et mettre en valeur les paysages et bâtiments d'intérêt patrimoniaux	39	Mettre en valeur les champs de lin en fleur (route du lin) : communiqué de presse, identification des champs, carte touristique.
		40	Diffuser un outil éducatif dans les écoles et les bibliothèques du territoire.
		41	Coordonner l'organisation des Prix du patrimoine au niveau de la MRC.
		42	Offrir un service-conseil de base aux propriétaires de bâtiments à potentiel patrimonial.
		43	Poursuivre le plan d'action de la charte des paysages.
Axe 7 → Développer une responsabilité citoyenne	Favoriser l'implication citoyenne	44	Faire connaître les possibilités d'engagement citoyen par différents moyens (page Facebook, activités de mobilisation, référencement).
		45	Organiser des formations et des forums visant à outiller les citoyens dans leur implication.
		46	Outiller les administrations municipales pour une gouvernance participative.
		47	Outiller les administrations municipales pour faciliter les communications avec leurs citoyens.
		48	Soutenir financièrement les comités de développement et les comités jeunesse.
		49	Favoriser la mise en place de parlement étudiant.
		50	Mettre en place une stratégie jeunesse en milieu municipal.
	51	Impliquer la population en faisant des citoyens mitissiens des « Ambassadeurs » de La Mitis auprès des touristes.	
Favoriser les échanges citoyens	52	Créer des occasions de rencontres.	

FAVORISER L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE SUR NOTRE TERRITOIRE

	Objectifs stratégiques		Actions prioritaires
Axe 8 → Favoriser le développement et la diversité économiques	Assurer le soutien à l'entrepreneuriat	53	Soutenir l'entrepreneuriat et le service aux entreprises (mandat dévolu au CLD).
		54	Mettre en œuvre une stratégie en matière de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat incluant un volet pour la diversification économique et industrielle (mandat dévolu au CLD).
		55	Favoriser l'émergence de projet d'entrepreneuriat collectif.
		56	Soutenir et accompagner la gouvernance en entrepreneuriat collectif.
	Favoriser la diversification des productions agricoles du territoire	57	Soutenir et accompagner le développement d'une chaîne de valeur du lin dans La Mitis : clarifier la gouvernance du projet, stimuler la production de lin, collaborer à la mise en place d'une unité pilote de défibrage.
		58	Soutenir et accompagner l'émergence de nouvelles filières de production (agriculture biologique, produits agroalimentaires distinctifs, petits fruits, etc.).
Axe 9 → Assurer le développement de l'économie touristique	Développer de nouveaux marchés	59	Tourisme d'affaires de type Team building, Lac-à-l'épaule...
		60	Développer les différents marchés en lien avec le produit «destination».
	Maximiser le potentiel du Centre et du Haut-Pays	61	Faire connaître les meilleurs points de vue panoramiques afin de mettre en valeur les paysages.
		62	Développer des offres thématiques qui mettent de l'avant des activités du Haut-Pays, mais aussi en lien avec les activités du littoral.
		63	Évaluer l'opportunité de développer un produit d'appel 4 saisons (secteur du Mont-Comi, montagne Saint-Pierre...).

		64	Appuyer le développement du projet récréotouristique de La Rédemption.
	Développer l'agrotourisme et le tourisme gourmand	65	Sensibiliser les promoteurs à l'importance du tourisme gourmand dans le développement touristique de La Mitis.
		66	Accompagner les producteurs qui souhaitent prendre le virage agrotouristique.
		67	Mettre en place d'un circuit gourmand.
	Organiser l'offre suite à l'allongement de la piste de l'aéroport	68	Collaborer à l'organisation d'une offre de forfaits de La Mitis pour Air Canada.
	Développer le tourisme événementiel et culturel	69	Accompagner les promoteurs souhaitant développer de nouveaux événements touristiques.
		70	Soutenir et accompagner les promoteurs d'événements récurrents à incidence touristique pour en assurer la pérennité.
		71	Soutenir et accompagner les promoteurs d'attraits et/ou d'activités culturelles à incidence touristique.
	Développer le tourisme hivernal, nautique et équestre	72	Soutenir les initiatives en développement de produits touristiques hivernal, nautique et équestre.
		73	Accompagner les promoteurs dans le développement de produits hivernal, nautique et équestre.
74		Soutenir les initiatives en développement de produits mettant en valeur le fleuve et la rivière Mitis.	
75		Développer des activités complémentaires à l'escale pour les adeptes de croisières actives.	
76		Soutenir le développement de sentiers équestres.	
77		Accompagner les promoteurs souhaitant développer des activités au-delà de leur saison régulière.	

	Connaître la clientèle actuelle	78	Maintenir la structure de l'étude de clientèle propre à La Mitis et interprétation des données.
		79	Valoriser l'impact économique et social de l'industrie du tourisme sur le territoire de La Mitis.
	Sensibiliser à l'authenticité de l'expérience	80	Développer des formations sur mesure pour les intervenants afin de les sensibiliser aux différentes problématiques (tendances, amélioration de leur offre, connaissance de leur clientèle...)
		81	Organiser des séances de formation pour les gestionnaires et les employés
	Renouveler l'offre de service	89	Encourager et accompagner les entreprises qui souhaitent renouveler leur offre de service.
		82	Développer l'hébergement en nature et insolite (notamment dans la montagne St-Pierre, Parc de la riv. Mitis...) et chez l'habitant.
	Mettre en œuvre la stratégie de marketing touristique	84	Organiser les rencontres avec les promoteurs touristiques.
		85	Relancer Tourisme Mitis.
		86	Produire la campagne été-automne, la déployer et l'évaluer.
	Rassembler les acteurs touristiques vers un projet commun pour La Mitis	87	Rédaction de l'infolettre mensuelle pour les intervenants touristiques.
		88	Animer le groupe Facebook fermé pour les promoteurs touristiques.
		89	Organiser des activités permettant aux promoteurs de mieux se connaître dont Rendez-vous La Mitis et la tournée de familiarisation.
	Faciliter le financement de projets/entreprises touristiques existants ou en devenir	90	Répertorier l'ensemble des sources de financement possibles pour l'industrie.
		91	Collaborer avec les instances afin d'assurer des programmes qui répondent aux besoins de la région.
92		Accompagner les entreprises dans les demandes de financement.	

FAVORISER

L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

	Objectifs stratégiques		Actions prioritaires
Axe 10 → Améliorer les conditions de vie individuelles et collectives	Assurer des conditions de vie individuelles et collectives sécuritaires	93	Compléter et mettre en œuvre la révision du schéma en couverture de risques en collaboration avec les municipalités.
		94	Analyser l'optimisation des services en sécurité incendie.
		95	Assurer le secours minimum en sécurité civile pour les municipalités locales.
		96	Soutenir les actions et participer aux décisions touchant la sécurité publique.
		97	Maintenir un programme de formation des pompiers et officiers de la MRC en collaboration avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ)
		98	Favoriser les achats regroupés et le partage des équipements spécialisés.
		99	Revoir le plan régional de coordination en sécurité civile en collaboration avec nos partenaires.
		100	Mettre en place une stratégie de recrutement et de rétention de pompiers volontaires.
		101	Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action régional sur la santé psychologique en agriculture.
	Soutenir les actions en transport actif	102	Soutenir les actions du programme À pied, à vélo, ville active.
		103	Soutenir les actions de déplacement actif intermunicipal.
	Soutenir les actions en lien avec la sécurité alimentaire/désert alimentaire	104	Accompagner et soutenir des projets de services de proximité alimentaire en fonction des besoins de la population.
	Collaborer à la concertation territoriale concernant l'amélioration des conditions de vie	105	Participer à la démarche COSMOSS (lutte à pauvreté, persévérance, saines habitudes de vie) et à la table « Vieillir en santé » (VES).
			Coordonner la démarche MADA

	Objectifs stratégiques		Actions prioritaires	
Axe 11 → Accompagner le milieu dans son développement	Favoriser l'émergence d'initiatives du milieu	106	Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs projets.	
		107	Offrir une aide technique aux différents groupes désirant développer des projets.	
		108	Effectuer une veille stratégique sur les différents sujets de développement local et territorial.	
		109	Soutenir financièrement et techniquement la mise en œuvre des plans d'action des comités de développement et des comités jeunesse du territoire.	
		110	Mettre en place d'une cellule d'innovation.	
			Accompagner les propriétaires de terres agricoles sous-utilisées pour initier des actions de mise en valeur.	
			Soutenir la réalisation d'évènements agroalimentaires sur le territoire de La Mitis.	
			Organiser des visites terrain en fonction des besoins.	
		Développer et maintenir des infrastructures récréatives	111	Accompagner et soutenir des projets d'infrastructures récréatives locales.
			112	Accompagner et soutenir des projets de changement de vocation d'églises.
	113		Mettre en place une table de travail pour évaluer la situation des sentiers et les solutions à apporter (sentiers pédestres, motoneiges, quad, vélo, ski hors-piste, ski de fond, raquettes, etc.).	
	114		Amener les sentiers jusqu'au bureau d'accueil touristique de l'Association touristique régionale (ATR).	
	115		Développer des aménagements cyclables hors de zone urbaine en fonction des différents niveaux.	
	116		Évaluer les possibilités de développement de sentiers ou de connexion avec ceux déjà existants.	
	117		Développer le projet du Pont Bergeron.	

	Objectifs stratégiques		Actions prioritaires	
	Encourager le développement des noyaux villageois	118	Assurer les services de base aux clientèles touristiques.	
		119	Accompagner les municipalités dans leurs projets d'accueil touristique.	
	Favoriser le transfert de fermes et le démarrage en agriculture	120	Animer un groupe de travail afin de prioriser des actions concertées.	
		121	Soutenir la mise en place et le déploiement de l'ARTERRE.	
		122	Sensibiliser les cédants potentiels aux possibilités de transfert non apparenté.	
	Faciliter l'accès à des services de base	123	Faire l'inventaire des programmes et des aides pour l'établissement en agriculture.	
		124	Accompagner et soutenir des projets de services de proximité en fonction des besoins de la population.	
	Axe 12 → Reconnaître et stimuler l'engagement communautaire	12.1 Soutenir le milieu associatif et l'implication bénévole	125	Organiser des formations répondant aux besoins des bénévoles.
126			Souligner la semaine de l'action bénévole.	
127			Soutenir ou accompagner les organismes agricoles du territoire.	
128			Organiser Espace-Mitis.	

METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE ET NOS RESSOURCES

	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	
Axe 13 → Assurer un développement durable et une gestion intégrée des ressources	Protéger, mettre en valeur et gérer de façon intégrée les ressources	129	Augmenter l'accessibilité aux milieux naturels.
		130	Soutenir financièrement et techniquement le Comité de gestion du Parc régional de la rivière Mitis.
		131	Soutenir et accompagner le développement de la filière des produits forestiers non-ligneux (PFNL).
		132	Optimiser la gestion des terres publiques intramunicipales.
		133	Réviser le schéma d'aménagement et de développement.
		134	Identifier les territoires à soustraire de l'activité d'extraction.
		135	Soutenir le développement de l'énergie éolienne sur le territoire.
		136	Élaborer et adopter une réglementation d'urbanisme commune sur les problématiques régionales.
	137	Produire et diffuser des documents d'information sur la prise de décisions en aménagement et urbanisme.	
		Assurer la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles.	
	Assurer une protection du territoire agricole et une consolidation des activités agricoles	138	Soutenir, collaborer ou organiser des activités de formation, d'information, d'échange et de réflexion en agriculture.
		139	Faire connaître le PDZA et le rôle du conseiller au développement agroalimentaire. (vidéo de l'ordre des agronomes du Québec)
		140	Accompagner le comité consultatif en agriculture (CCA) pour qu'il participe à orienter la mise en œuvre du PDZA.
		141	Participer à la concertation locale et régionale en lien avec le développement agroalimentaire (comités : agrotourisme, relève agricole, santé psychologique, ARTERRE, etc.).

	Objectifs stratégiques	Actions prioritaires	
		142	Favoriser la participation à des activités de formation agricoles.
		143	Favoriser la concertation sur les problématiques de main-d'œuvre agricole.
		144	Assurer le suivi de la demande à portée collective.
Axe 14 → Agir pour un environnement sain et sécuritaire	Assurer une gestion durable et harmonieuse de l'eau	145	Intégrer au schéma la nouvelle cartographie des zones inondables des rivières Mitis et Neigette.
		146	Effectuer un suivi d'inspection des cours d'eau.
		147	Assurer la mise en œuvre de la politique de gestion des cours d'eau.
		148	Accompagner les municipalités et les responsables locaux dans l'application de la réglementation de gestion des cours d'eau.
		149	Participer avec les organismes de bassin versant (OBV) pour la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau.
		150	Élaborer un plan du milieu humide et hydrique.
		Participer aux efforts de lutte et d'adaptation aux changements climatiques	151
	152		Favoriser l'utilisation du lin en alimentation des vaches laitières et travailler à faire reconnaître l'impact de cette pratique sur la diminution de la production des GES.
	153		Coordonner et participer à l'élaboration du plan de gestion côtier.
	154		Être partie prenante des différents projets de protection du littoral se déroulant sur le territoire.
	Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	155	Collaborer au projet de bassin versant du ruisseau Lebrun.
		156	Collaborer à la mise en valeur des actions réalisées dans l'aire d'alimentation en eau potable de Sainte-Luce.
	Améliorer le fonctionnement, la sécurité et la rentabilité des réseaux de transport	157	Analyser, bonifier et optimiser le panier de services en transport collectif.
		158	Promouvoir les services de transport collectif au sein de la collectivité.
		159	S'assurer de l'optimisation des services de l'aéroport régional de Mont-Joli.
		160	Voir à la réalisation du plan d'intervention en sécurité routière en milieu municipal (PISRMM).
161		Poursuivre notre intervention concernant les routes à doubles vocations.	